

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Picard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2c9410fbb1ced862b74c724b>

Date d'obtention : 2021-11-16 19:37:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de protéger l'intégrité physique et psychologique des jeunes.

Que les étapes à suivre permettent de faire des interventions efficaces et de ne pas nuire aux enquêtes.

Qu'il s'agit de recueillir de l'information pour faciliter l'évaluation de la situation et le travail des policiers.

Elle permet de régler rapidement (quelques jours) les situations liées au sexto et d'éduquer les jeunes afin qu'ils fassent des apprentissages.

Elle permet de limiter la propagation de photos le cas échéant.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permettra de n'oublier aucun détail.

Elle me permettra de m'assurer que l'intégrité des jeunes est respectée.

Elle me permettra de ne pas nuire au travail des policiers.

Elle me permettra de mieux évaluer l'ampleur et la gravité de la situation et de limiter les dommages au minimum.

Elle me permettra de ne pas teinter le discours des jeunes dont je prendrai le témoignage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être attentive au respect de l'intégrité physique et psychologique des jeunes.

Je vais m'assurer d'amasser toute l'information nécessaire avant de statuer sur une intervention à prioriser.